

La Chambre d'agriculture de Haute-Saône est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le n°IFO1762 dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Les conseils contenus dans ce bulletin sont basés sur les observations des parcelles de référence du BSV. Ils sont à adapter en fonction de votre propre situation.

Si non spécifié, il faut considérer une absence d'alternatives à l'application de produits phytosanitaires. Toutes les méthodes de lutte alternatives à la chimie sont consultables sur les guides cultures des chambres d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté.

Registre national des certificats d'économie de produits phytopharmaceutiques (CEPP) ([cliquez](#))



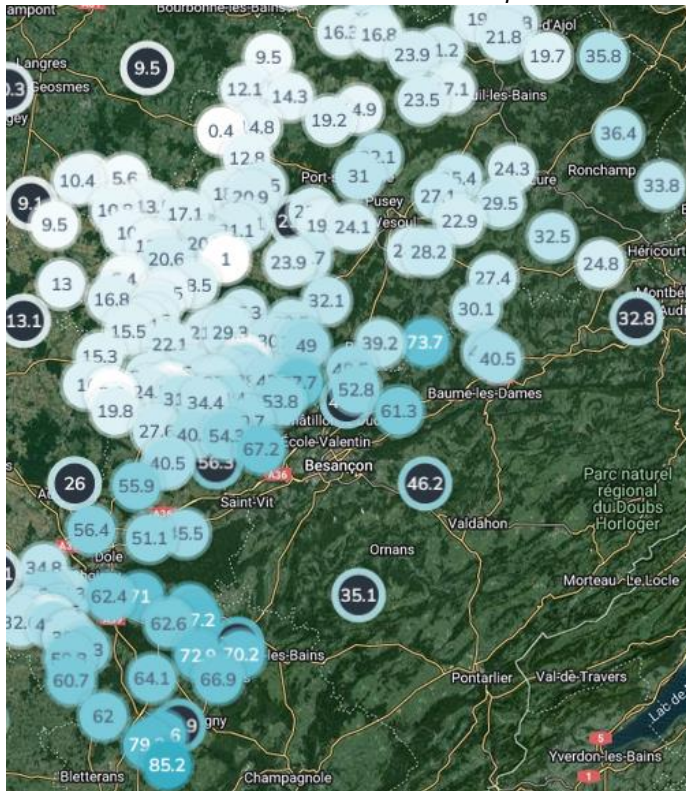
METEO

Il a plu de 10 à 60 mm cette semaine avec un gradient Est Ouest. Il a fait froid du 18 avril au 26 avril avec des températures mini souvent au-dessous de 3 degrés.

Il a gelé les nuits du 23/04 et 24/04, aux alentours de -1°C.

Au programme de la semaine : douceur, humidité avec peut-être un peu plus de soleil. Une amélioration pourrait se produire vers le 8 mai.

Pluvio de la semaine du 22 au 29 avril - Sencrop



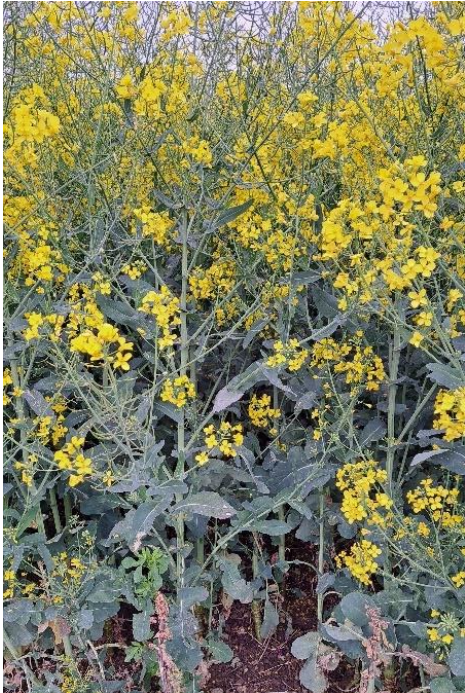


COLZA

Stades et état des cultures

25% des parcelles sont totalement défleuries.

Forte biomasse dans les colzas



Semis à la volée de trèfle dans les zones humides où le colza a pourri





Stades et état des cultures

25% des parcelles sont au stade F1 pointante à enroulée.

75% des parcelles sont au stade « Dernière feuille déployée ».

L'épi apparaît sur quelques rares parcelles de Prestance ou Armstrong.

Blé Jeriko – bonne couverture du sol idéale pour mettre à l'ombre les adventices



Blé Chevignon – mauvaise couverture du sol favorable au développement des adventices



Quelques épis sont visibles



Dans l'essai variété, tous les blés sont au stade DFE sauf Chevignon, Absalon, Sy Transition et Pondor avec la F1 encore pointante à enroulée. Prestance épie.

« gel méiose »

Fin du risque.

Nous saurons avant la récolte s'il y a des grains ou pas, un diagnostic pourra être réalisé au stade grain laitex des céréales...

Maladies foliaires – septoriose - rouilles

Sur le terrain

Dans les zones sans fongicide :

La **septoriose** n'a pas évolué cette semaine. Elle reste globalement sur la F4 définitive.

Les pluies froides de cette semaine passée ne provoqueront pas de contaminations de septoriose.

Elle est sur F3 définitive sur les mêmes parcelles que la semaine précédente (Armstrong, Lg Auriga, Unik).

La **rouille brune** continue sa progression sur F2 sur variétés sensibles comme Pondor, Celebrity, Sy Transition.

Rouille jaune : Comme d'habitude elle apparaît alors que les céréales sont au stade « Dernière feuille étalée ». Elle est signalée sur Lg Asterion dans le Jura. Elle est signalée sur triticale variété Kaulos.

Les **symptômes physiologiques** sont toujours visibles sur Lg Asterion, Sy Admiration et Chevignon.

Lg Absalon ou Lg Arletty ont les 3 dernières feuilles indemnes de septoriose et rouille brune



La rouille brune arrive sur F2 définitive sur variétés sensibles



Conseil

Sensibilités variétales = voir Agro-Saône N° 13

Quelles que soient les situations, parcelles déjà protégées ou non protégées, ayant atteint le stade « dernière feuille étalée », le traitement « pivot » est à réaliser dès que possible.

Il reste quelques parcelles ou la F1 n'est pas complètement déployée et **non protégées** :

- Si les 3 dernières feuilles sont saines, attendre le stade « dernière feuille étalée »
- Si septo et/ou rouille brune sont visibles sur F3-F2, une intervention est à réaliser rapidement

Ne pas dépasser les 70 euros d'investissement total fongicide sur variétés sensibles !

Si vous avez prévu un passage à la **floraison**, réservez des spécialités à base de **prothioconazole** et tébuconazole (**Stockholm EC**) efficaces sur septo, rouille et fusa.

Exemple de spécialités fongicides et mélanges à appliquer au **stade dernière feuille déployée** = traitement pivot

Produits	Dose / ha pour 30 euros	Dose / ha pour 50 euros
AMPLITUDE + PRIXOR ®	0.3 + 0.3	0.5 + 0.5
AVIATOR XPRO Non CMR	0.5	0.85
CURBATUR + OXAR	0.24 + 0.36	0.4 + 0.6
ELATUS PLUS + ARIOSTE 90 ®	0.5 + 0.5	0.75 + 0.75
ELATUS PLUS + QUESTAR ou APROVIA PLUS + AQUINO Non CMR ®	0.36 + 0.72	0.6 + 1.2
ELATUS ERA Non CMR ®	0.5	0.8
ELATUS ERA + AMISTAR Non CMR ®	0.36 + 0.18	0.6 + 0.3
ELATUS ERA + QUESTAR Non CMR ®	0.3 + 0.6	0.5 + 1
ISIX + IMTREX ®	0.36 + 0.36	0.6 + 0.6
KARDIX Non CMR	0.6	1
KARDIX + QUIBILIUM Non CMR	0.42 + 0.21	0.7 + 0.35
LIBRAX ®	0.75	1.2
LIBRAX + COMET ®	0.4 + 0.2	0.7 + 0.35
PRIXOR + RELMER PRO ®	0.36 + 0.36	0.6 + 0.6
QUESTAR + TURRET 90 ®	0.75 + 0.37	1.25 + 0.62
REVYSTAR XL	0.55	0.9
REVYSTAR XL + COMET ®	0.4 + 0.2	0.7 + 0.35
REVYSTAR XL + OXAR ®	0.3 + 0.3	0.5 + 0.5
SAKURA + IMTREX ®	0.66 + 0.53	1 + 0.8
SILVRON + JESSICO ONE	0.54 + 0.27	0.9 + 0.45
SKYWAY XPRO	0.5	0.8
UNIVOQ Non CMR	0.7	1.2
UNIVOQ + AMISTAR Non CMR ®	0.6 + 0.18	1 + 0.3
VARIANO XPRO	0.7	1.1
ZOOM	0.5	0.85
ZOOM + COMET ®	0.47 + 0.23	0.7 + 0.35

SKYWAY XPRO = KAROSSE XPRO

PRIXOR = OXAR

AMPLITUDE = REVYSTAR = SULKY

REVYSTAR XL = DIADEM

KARDIX = YONEROO = VELDIG = KEYNOTE = MACFARE

APROVIA PLUS = ELATUS PLUS = SOLATOP

QUESTAR = AQUINO = JESSICO ONE

ARIOSTE 90 = PLEXEO 90 = APTRELL 90

® : solutions à privilégier en présence de rouilles

Désherbage : rattrapages spécifiques sur dicotylédones et graminées

Il est encore possible de réaliser des désherbages au stade dernière feuille étalée et jusqu'à gonflement.
Voir Agrosaône N°13

Ambrosies dans le blé. A détruire dans le blé uniquement si vous n'avez pas prévu de destruction chimique ou mécanique après la récolte



Armoises bloquées dans le blé



Prêles bloquées dans le blé





ORGE Hiver

Stades et état des cultures

La dernière feuille est complètement déployée dans 100% des parcelles. Les barbes apparaissent dans 50% des parcelles.

« gel méiose »

Fin du risque.

Nous saurons avant la récolte s'il y a des grains ou pas, un diagnostic pourra être réalisé au stade grain laiteux des céréales...

Désherbage orge – annuelles - chardons annuels - vivaces

Ne plus désherber les orges

Maladies

Maladies

La rouille naine monte, elle est observable sur F1 définitive dans les zones non traitées des parcelles les plus touchées.

Rouille naine sur F1 sur Faro au stade épiaison



Conseil

Terminez les protections



ORGE de PRINTEMPS semée ce printemps 2024

Stades et état des cultures

Les orges de printemps semées début mars sont au stade épi 1 cm.

Orge de printemps au stade épi 1 cm



Maladies

On observe les premières taches d'helminthosporiose et quelques pustules de rouille naine.
Il conviendra de surveiller les parcelles. Une stratégie en 2 applications sera peut-être à prévoir cette année.

Attendre le stade 1 nœud, voire 2 nœuds, avant de décider d'une intervention précoce.

En présence significative d'helminthosporiose : prévoir SDHI, strobilurines et / ou prothioconazole.

Ne pas dépasser les 50 euros par hectare d'investissement fongicide total en 1 ou 2 passages.

Foyer d'helminthosporiose sur Planet



Pustules de rouille naine sur Planet





CEREALES SECONDAIRES

Seigle grain début épiaison – Su Composit



*Seigle grain début épiaison – Su Composit
Rouille brune et ryncho jusque sur F2*



Rouille couronnée sur avoine d'hiver



Ryncho sur triticales



Ne pas dépasser les 40 euros par hectare d'investissement fongicide total en 1 ou 2 passages.
Une spécialité à base de prothioconazole type PROSARO ou ELATUS ERA fera l'affaire.



Féverole d'hiver

Stades et état des cultures

La floraison est en cours, les premières gousses sont visibles.

Mélange blé féverole récolte grain



Maladies

Que ce soit le premier fongicide ou le second, il est à prévoir maintenant début floraison.

Sur **féverole pure**, prévoir 2 à 3 traitements en fonction de la météo.

Sur **méteils grains** : blé + féverole ou triticale + féverole



Attention au respect de la réglementation « abeille ».

Les féveroles sont en fleur. Le nouvel arrêté définit une période pendant laquelle les fongicides sur féveroles devront être appliqués le soir : 2 heures avant le coucher de soleil défini par l'éphéméride et 3 heures après.

Cela signifie que les traitements devront être réalisés entre 18h et 23h. L'idéal est même de réaliser les traitements après 20h !



Pois d'hiver

Pas de maladies actuellement

Prévoir Amistar 0.8 ou Prosaro 0.8 à appliquer début floraison



DEGATS DE FAUNE SAUVAGE ET ESPECES SUSCEPTIBLES DE CREER DES DEGATS

Signalement de dégâts ([cliquez](#))

SIGNALEMENT DE DÉGÂTS

Fiche créée le: 03/04/2023

Personnel:
Nom: Prénom:
Raison sociale:

Département:
Veuillez sélectionner un département: Département à:
Téléphone: Email:

Département agricole:
Sélectionner:

Département du dégât:
Veuillez sélectionner un département:
Si votre département n'est pas disponible, vous devez passer à contacter une chambre d'agriculture

Après avoir choisi une commune, cliquez le curseur pour identifier la zone précise des dégâts.

Dégâts sur la commune:



Stade et état des cultures

Les semis du lundi 8/04 sont au stade cotylédons. Les semis du 13 avril sont en cours de levée.



Surveillez régulièrement les limaces, les oiseaux, les tipules !

Tournesol en cours de levée – la terre humide empêche la croute de battance de se former. Les tournesols lèveront sans problème.

Tournesol bio semé le 8/04/2024 – levée de bleuets. Un binage sera à prévoir



Tournesol coupé à la base par les oiseaux il ne repartira pas

Tournesol avec cotylédons coupés, il repartira



DESHERBAGE AU SEMIS

Voir Agro-Saône N°9

Réglementation de quelques herbicides utilisables sur tournesol

Produits sans restriction drainage et DVP	DVP 5m obligatoire	DVP de 20m obligatoire	Buses antidérive obligatoires	Produits interdits sur sol drainé	Produits interdits sur sol drainé > 45% argile	DOSE à ne pas dépasser
ATIC AQUA	AMPLITEC (dernière année d'utilisation)	CHALLENGE	Metolachlore (dernière année d'utilisation)	Metolachlore (drains coulants) (dernière année d'utilisation)		metolachlore 1000g (dernière année d'utilisation)
DAKOTA P	DUAL GOLD (dernière année d'utilisation)	NOVALL				DAKOTA 1152 g/ha max / 2 ans
DAVAI (Variété résistante)	MERCANTOR GOLD (dernière année d'utilisation)	PAPEL				
EXPRESS SX (variété résistante)		RACER (distance sécurité riverain de 20m) SUNBRIGHT (Variété résistante)				
PROMAN - INIGO						
PROWL						
PULSAR (Variété résistante)						
VIBALLA						



MAIS

SEMIS

Conseils Voir Agrosaoane N°8

Les semis du 13/04 germent. Ils devraient sortir de terre cette semaine avec un réchauffement annoncé.

Lutte alternative :

Afin de lutter contre les dégâts de taupins présents sur les racines de la culture de maïs, l'utilisation de produit de biocontrôle comme la substance active « SPINOSAD » qui peut être une alternative aux « néonicotinoïdes ». Ce produit de biocontrôle peut permettre de limiter voire de supprimer l'utilisation d'insecticides à base « cyperméthrine » présent dans le « BELEM » par exemple.

Le SPINOSAD ([SUCCESS GR](#)) peut également être utilisé sur la culture de sorgho afin de lutter contre la pression taupins.

Fiche CEPP 2018-037 : [Lutter contre les taupins du maïs au moyen d'un produit de biocontrôle](#)

Désherbage

Ne pas dépasser la nouvelle dose réglementaire de 1000 g/ha de S-Métolachlore.

Afin de limiter la contamination des eaux, ne pas utiliser de produits à base de S-Métolachlore sur les zones de captage !

La date de fin d'utilisation des stocks de produits à base de S-Métolachlore est fixée au 20 octobre 2024.

Conseils

Des dés herbages au semis ont été réalisés

Dés herbage au semis : Voir Agrosaône N°11

Réglementation de quelques herbicides utilisables sur maïs Voir Agrosaône N°13

Réglementation de quelques herbicides utilisables sur maïs

Produits sans restriction drainage et DVP	DVP 5m obligatoire	DVP de 20m obligatoire	Buses antidérive obligatoires	Produits interdits sur sol drainé	Produits interdits sur sol drainé > 45% argile	DOSE à ne pas dépasser
ATIC AQUA	ADENGO XTRA (1 an / 2)	ALCANCE SYNC TEC	Métolachlore (dernière année d'utilisation)	Métolachlore (drains couulants) (dernière année d'utilisation)		Métolachlore 1000g (dernière année d'utilisation)
BANVEL	AMPLITEC (dernière année d'utilisation)	CAPRENO		CAMIX (drains couulants) (dernière année d'utilisation)		CASPER 0.4 kg/ 3 ans
BENTA 480 SL	CALARIS (1 an /3)	DECANO				Bentazone 1000g max
BIATHLON	CALLISTO	KALTOR				DAKOTA P – ISARD 1152 g/ha de DMTAP max / 2 ans
CALLIPRIME –XTRA	CALLISTO plus	LAUDIS WG				KART 1.2 max
CASPER (voir colonne dose)	CAMIX (dernière année d'utilisation)	MAISOTRIONE si dose > 0.75				LONTREL 1.2
CONQUERANT	DUAL GOLD (dernière année d'utilisation)	MILAGRO DUO				MINERVE 0.4 kg en 1 ou 2 fois
DAKOTA P	ELUMIS	MONSOON ACTIVE / MONDINE				PEAK 26.6 g / 3 ans
EQUIP	ELYPSE 50 WG	NIKITA				
ISARD	ISERAN	RINIDI WG				
KART	ONYX	SOUVERAIN OD				
LONTREL						
LAGON (pas Adengo, année suivante)						
MERLIN FLEX (pas Adengo, année suivante)						
NISSHIN						
PEAK (voir colonne dose)						
PREDOMIN						
PROWL						
TITUS						
TOMIGAN						

Fertilisation azotée du maïs

Voir Agrosaône N°13

Fertilisation P et K du maïs

Voir Agrosaône N°13



SOJA

Semis

Des semis ont été réalisés. A suivre.

Désherbage

Voir Agro Saône N°12



RAPPEL PAC – BCAA 7

Les systèmes en monoculture et l'obligation de rotation

Concernant les systèmes en monoculture de printemps, il sera vérifié qu'une culture secondaire a été implantée chaque année à l'automne au plus tard le 15 novembre et qu'elle est restée en place jusqu'au 15 février.

Concernant les systèmes en monoculture d'hiver, les cultures dérobées ne pouvant pas être implantées et demeurer entre le 15 novembre et le 15 février, une culture principale différente de celle de la monoculture devra être mise en place au moins une année sur une période glissante de quatre ans. Ainsi lors du 1^{er} contrôle de 2025, deux cultures principales devront être constatées entre 2022 et 2025.

Exemple : une exploitation de 100 ha est composée de 4 parcelles dont l'assolement a évolué entre 2022 et 2025 sauf pour ce qui concerne la parcelle de 15 ha, restée en monoculture de maïs.

Année 2022		Année 2023		Année 2024		Année 2025	
Mais grain (15 ha)	Blé tendre hiver (25ha)	Mais grain puis cult. Secondaire	Blé tendre hiver (25ha)	Mais grain et cult. Secondaire	Blé tendre hiver (25ha)	Mais grain et cult. Secondaire	Tournesol (25 ha)
Colza (35 ha)	Tournesol (25 ha)	Blé tendre (35 ha)	Lentille (25 ha)	Blé tendre (35 ha)	Orge hiver (25 ha)	Colza (35 ha)	Lin (25ha)

En 2025, il sera vérifié que la rotation pluriannuelle est respectée :

- La parcelle en maïs grain satisfait la norme car une culture secondaire a été mise en place chaque année à compter de 2023 ;
- La parcelle en colza a été emblavée en blé tendre en 2023 et 2024, deux cultures principales sont donc recensées ;
- La parcelle en blé tendre est semée en tournesol en 2025, deux cultures principales se sont donc bien succédées sur la période de 4 ans ;
- La parcelle en tournesol en 2022 accueille une culture différente chaque année.



METEILS ENSILAGE - RECOLTE

Méteil avoine vesce pois pour ensilage



L'année 2024 était extrêmement précoce ! Après la période froide, 2024 est maintenant moins précoce que 2020.

En somme de températures base 0 depuis le 1^{er} février, **les 900°C nécessaires pour une récolte ensilage pourraient être atteints vers le 07/05.**

ANNEE	VILLERSEXEL	CHARGEY LES GRAY
	Somme de températures base 0 depuis le 1er février au 27/04	Somme de températures base 0 depuis le 1er février au 27/04
2010	547,6	592,8
2011	691,3	752,9
2012	571,7	611,8
2013	450,3	481,3
2014	735,9	779,6
2015	580,9	629,2
2016	578,1	606,4
2017	694,8	748,3
2018	548,7	590,0
2019	661,0	725,8
2020	774,1	834,0
2021	591,6	640,1
2022	659,9	725,0
2023	620,4	656,5
2024	777,7	806,7

COUVERTS – INTERCULTURES

REGLEMENTATION sur le GLYPHOSATE

- Glyphosate interdit lorsque le labour est positionné juste avant le semis.
- Autorisé pour nettoyer le labour d'hiver avant semis de cultures de printemps.
- Ne pas dépasser la dose de 1080 g/ha (3 l/ha de spécialité à 360 g/l) par année civile.
- Nombre d'applications précisé dans les AMM des spécialités

*Interculture enherbée de joncs des
crapauds
La météo n'a pas permis de labourer
la parcelle
Glypho normalement non autorisé*



*Labour d'hiver reverdi de vulpins
Glypho autorisé*



*Ray-grass non détruits
par l'application de glypho*



Couvert de seigle

et triticales avant semis de soja - ACS



*Couvert d'orge et féverole avant semis de
maïs - ACS*



JACHERES

Dates de présence des jachères :

- du 1er mars au 31 Août pour la jachère normale et
Broyage interdit du 1^{er} mai au 9 Juin
- du 15 Avril au 15 Octobre si jachère mellifère
Aucun broyage autorisé

Jachère mellifère



LUZERNE

*L'exportation des cultures et des graines de vulpins est un excellent levier pour maîtriser les infestations.
A la première coupe de la luzerne, les vulpins seront exportés avant qu'ils ne grainent !*



*L'exportation des cultures et des graines de vulpins est un excellent levier pour maîtriser les infestations.
Lors de l'ensilage de cette CIVE, les vulpins seront exportés avant qu'ils ne grainent !*

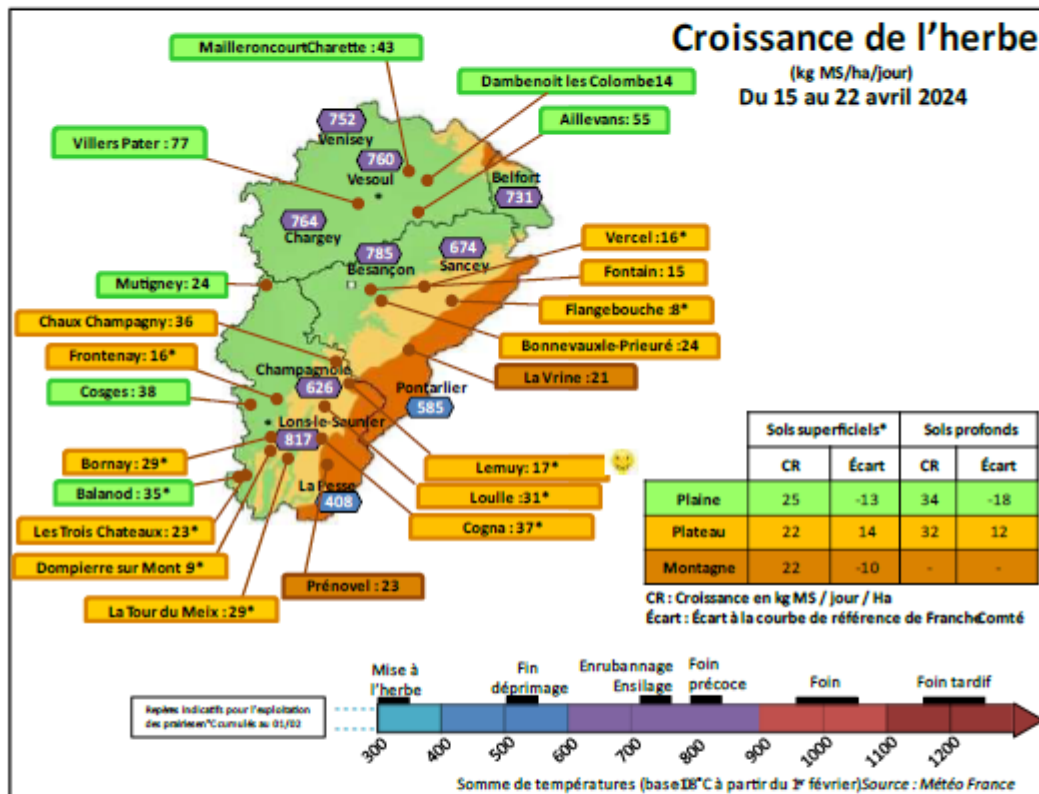




Météo de l'herbe du 15 au 22 avril 2024

Coup de froid sur la prairie !

Un épisode durable de froid s'est abattu sur le département avec de la neige en altitude. Il perturbe le pâturage qui a dû marquer une pause « hivernale » entraînant un coup de frein sur les croissances d'herbe avec le retour des gelées. En plaine, si la portance des sols est localement contraignante, chemins d'accès en dur, double entrée/sortie par parcelle et temps de pâturage réduit (3-4 heures) peuvent limiter les dégradations de surface. Des conditions plus favorables sont attendues en cette veille de début mai !



Repères « Conduite du troupeau » du 15 au 22 avril 2024

	39		25-90		70	
	Foin	Ensilage	Foin	Ensilage	Foin / Enrub.	Ensilage
Lait par vache (kg / VL)	25.0	26.3	25.3	28.1	23.9	28.5
TB (g / kg)	37.2	39.9	38.5	40.6	40.1	39.8
TP (g / kg)	33.5	33.5	33.5	34.0	33.3	34.5
Coût total ration (€ / 1 000 kg de lait)	116	149	136.7	174.2	115.0	151.0
Coûts concentrés & mrx (€ / 1 000 kg de lait)	77	79	84.0	101.2	47.0	80.0
g concentrés / kg de lait	195	189	190.5	189.2	195.0	240.0

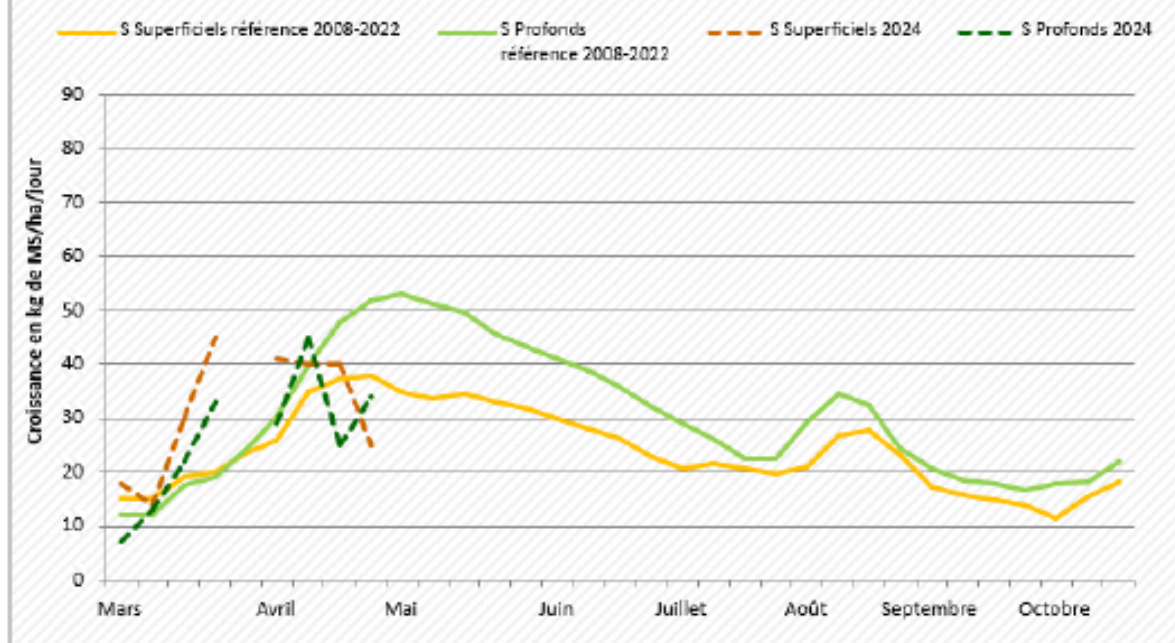
Point de vue de l'éleveur : Damien CASTELLA à LEMUY (Plateau – Jura)

« La croissance de l'herbe est assez faible cette semaine : 17 kg de MS / ha / jour, avec des conditions météorologiques peu favorables pour la pousse de l'herbe (pluie et baisse des températures ainsi que quelques flocons ce week-end). Les vaches pâturent depuis début avril, quand les conditions le permettent, avec la possibilité de rentrer au bâtiment quand elles le souhaitent. La complémentation en fourrage à l'auge est très variable et dépendante des conditions météo : majorité d'herbe pâturée dans la ration de la semaine dernière et ration quasi hivernale ces derniers jours. La production laitière est de 29 kg en moyenne avec environ 165 g de concentrés / litre de lait. »

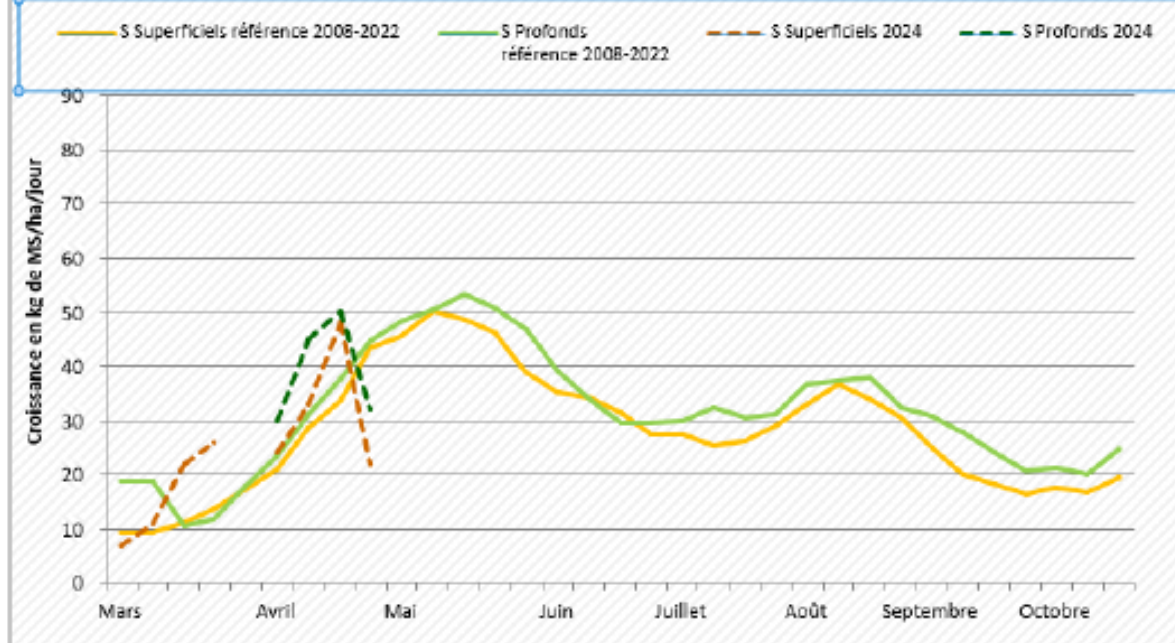
Propos recueilli par Charlotte BONJOUR, conseillère à EVAJURA

Groupe Herbe Franche-Comté

Courbe de croissance de l'herbe en plaine



Courbe de croissance de l'herbe sur les plateaux



NOS FORMATIONS A VENIR

OPTIMISATION AGROÉCOLOGIQUE : MULTIPLICATION DES PRAIRIES POUR UNE AGRICULTURE RESILIENTE FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Dates : Groupe entier le mardi 14 mai, le jeudi 6 juin, le jeudi 20 juin et vendredi 21 juin

Lieux : SUISSE ou ALSACE et secteur VESOUL (en salle et sur différentes exploitations)

Intervenants : VIOLLIER Sylvie, biologiste et animatrice du réseau écologique paysage La frontière à GENEVE, PLANTUREUX Sylvain, chercheur et ingénieur agronome du laboratoire agronomie et environnement et université de LORRAINE – INRAE et DELHON Michel, conseiller, animateur « développement local » de la Chambre d'Agriculture de Haute-Saône,

Responsable du stage : Christelle DEPLANTE

RENOUVELLEMENT CERTIPHYTO FORMATION

Date : jeudi 23 mai 2024

Lieu : maison des agriculteurs de VESOUL (70)

Intervenants : Céline BELUCHE et Emeric COURBET, conseillers en agronomie et environnement de la Chambre d'Agriculture de Haute-Saône

Responsable du stage : Émeline BONTEMPS

PRIMO-CERTIPHYTO, RENOUVELLEMENT : SESSION TEST

Nous vous proposons de renouveler votre Certiphyto en réalisant un Quiz de 30 questions en 1H30.

Vous serez accompagné par un conseiller en agronomie environnement de la Chambre d'Agriculture de Haute-Saône et de notre chargée de formation Émeline BONTEMPS. Le coût de la prestation s'élève à 100 euros TTC. Ce tarif comprend : la réalisation du test et les démarches administratives liées à l'obtention de votre Certiphyto.

Date et horaire : mardi 21 mai 2024 à 14H

Lieu : Maison des agriculteurs de VESOUL

Responsable du stage : Émeline BONTEMPS

Pour vous inscrire merci de nous contacter au 03 84 77 14 38

Toute personne en situation de handicap intéressée par la formation est invitée à prendre contact avec [l'AFPASA](#) afin d'envisager les aménagements possibles.

17 QUAI YVES BARBIER, 70 000 VESOUL - 03 84 77 14 38

Bulletin rédigé et édité par la Chambre d'agriculture de Haute-Saône
17 quai Yves Barbier - BP 20189
70004 VESOUL
Tél.: 03 84 77 14 40

Site internet :



Les conseils contenus dans ce bulletin sont basés sur les observations des parcelles de référence du BSV. Ils sont à adapter en fonction de votre propre situation. Cliquez pour lire le [BSV Grandes Cultures](#).

Se référer à l'étiquette du produit avant utilisation.

Pour connaître les matières actives des produits cités, se référer au site <https://ephy.anses.fr/> et aux guides cultures papier des Chambres d'Agriculture de Bourgogne Franche Comté.

Un référentiel produits phytosanitaires actualisé en permanence est disponible sur MesP@rnelles pour les abonnés. Pour chaque produit, vous trouverez toutes les informations sur les matières actives, les mélanges, les usages, la réglementation, les phrases de risque...



La Chambre d'agriculture de Haute-Saône est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le n°IFO1762 dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

**UN CONSEIL
PHYTOPHARMECEUTIQUE
NEUTRE ET OBJECTIF !**
AGRÉÉ PAR LE MINISTÈRE
EN CHARGE DE
L'AGRICULTURE,
SOUS LE NUMÉRO
IFO1762